



Position actualisée sur la mise en oeuvre de la garantie pour la jeunesse

Adoptée par le Conseil d'administration
Bruxelles, Belgique, 20-21 janvier 2018

Contexte

Quatre ans après que tous les Etats membres se soient engagés à mettre en oeuvre la recommandation du Conseil sur la Garantie pour la jeunesse, le Forum européen de la Jeunesse soutient toujours l'objectif au coeur de l'initiative : faciliter la transition des jeunes de l'éducation à l'emploi.

La reconnaissance de la Garantie pour la jeunesse comme un droit dans le socle européen des droits sociaux¹ offre une occasion de réfléchir à la mise en oeuvre du programme jusqu'à aujourd'hui, et de prendre les mesures nécessaires pour améliorer sa qualité pour les années à venir.

La Garantie pour la jeunesse a dû surmonter plusieurs obstacles qui ont freiné son impact sur le terrain. Ces lacunes doivent être adressées pour garantir la durabilité de l'initiative.

Cependant, la Garantie pour la jeunesse représente toujours un investissement clé direct dans les jeunes, qui doit se poursuivre et être renforcé, y compris en garantissant et en augmentant son financement au-delà de 2020, dans le cadre du prochain cadre financier pluriannuel de l'UE.

Ce document est le résultat d'une consultation en ligne avec les organisations membres du Forum européen de la Jeunesse qui suivent et contrôlent la mise en oeuvre de la Garantie pour la jeunesse au niveau national, et de discussions bilatérales organisées lors d'une réunion de task force en 2017. S'inspirant de ces contributions, le Forum Jeunesse a actualisé la position de son Conseil d'administration sur le sujet datant de 2015.²

Résumé des principales recommandations du Forum Jeunesse

Les recommandations clés du Forum Jeunesse pour une garantie pour la jeunesse améliorée et plus durable sont les suivantes :

1. En mettant le socle européen des droits sociaux en oeuvre, les Etats membres doivent reconnaître la **Garantie pour la jeunesse comme un droit pour tous les jeunes**. \$
2. L'Union européenne (UE) et ses Etats membres doivent inclure la Garantie pour la Jeunesse dans une **stratégie plus vaste, plus détaillée pour accroître l'emploi des jeunes et promouvoir l'inclusion sociale**.

¹ Commission européenne, Socle européen des droits sociaux, principe 4

https://ec.europa.eu/commission/priorities/deeper-and-fairer-economic-and-monetary-union/european-pillar-social-rights/european-pillar-social-rights-20-principles_fr

² Forum européen de la Jeunesse, Deux plus tard, la mise en oeuvre de la garantie pour la jeunesse

https://www.youthforum.org/sites/default/files/publication-pdfs/0174-15FR_YouthGuaranteePP_Board.pdf

3. Les Etats membres doivent encourager la coopération intersectorielle pour **mettre en oeuvre une approche holistique et intégrée pour soutenir les jeunes confrontés à des barrières multiples à l'inclusion sociale**, au-delà de l'emploi³
4. L'UE doit établir une définition communément admise des jeunes regroupés sous le terme NEET (sans emploi, et ne suivant ni enseignement ni formation), basée sur une compréhension plus claire de l'hétérogénéité de leurs situations, et récolter **davantage de données désagrégées** sur les groupes de jeunes particulièrement vulnérables pour une politique factuelle.
5. Les Etats membres doivent renforcer **la participation des organisations de jeunesse** dans la conception, la mise en oeuvre et le contrôle de la Garantie pour la jeunesse.
6. L'UE doit définir **des critères et normes de qualité précis** pour les offres d'emploi, de formation et d'éducation sous la Garantie pour la jeunesse, afin de permettre aux jeunes d'accéder à de véritables opportunités et pas uniquement à des expériences à court terme sans perspectives ultérieures.
7. L'UE et ses Etats membres doivent **garantir, contrôler et évaluer la qualité à tous les niveaux**: qualité du mentorat, du placement, et des résultats.
8. Aux niveaux national et européen, **des systèmes de contrôle efficaces** doivent être établis, **impliquant toutes les parties prenantes concernées, y compris les jeunes et les organisations de jeunesse**.
9. L'UE doit garantir un **financement continu et accru** de l'initiative pour l'emploi des jeunes, **y compris** dans le contexte du **cadre financier pluriannuel post-2020 (CFP)**.
10. L'UE doit **simplifier l'accès au financement de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) et au Fonds social européen (FSE)** afin de renforcer la capacité des **organisations de jeunesse** à soutenir, contrôler et communiquer la mise en oeuvre de la Garantie pour la Jeunesse.
11. Les Etats membres doivent adéquatement soutenir **la mise en place de la Garantie pour la jeunesse en allouant suffisamment de fonds aux budgets nationaux**, en particulier dans les pays non éligibles pour l'IEJ.

Objectif et étendue de la Garantie pour la Jeunesse

Le Forum Jeunesse reconnaît la Garantie pour la Jeunesse comme une politique ambitieuse, ayant le potentiel d'apporter une solution au chômage des jeunes. La mise en oeuvre du programme peut aussi jouer un rôle clé dans les résultats du socle européen des droits sociaux.

Selon le rapport de la Commission européenne sur la mise en oeuvre de la Garantie pour la Jeunesse, en 2016 14 millions de jeunes ont intégré le programme et près de 9 millions ont accédé à une offre d'emploi, de formation ou de formation complémentaire.⁴ Bien que cela représente des aboutissements encourageants, il faut en faire davantage pour augmenter la

³ Forum européen de la Jeunesse, 8 normes pour une politique jeunesse de qualité.
<https://www.youthforum.org/fr/node/604>

⁴ Commission européenne, la Garantie pour la Jeunesse et l'initiative pour l'emploi des jeunes, trois années. 2016

portée et l'efficacité de la Garantie pour la jeunesse, et garantir qu'elle atteigne son objectif à long terme: fournir à tous les jeunes de moins de 25 ans une offre d'emploi, de formation ou de formation complémentaire de qualité quatre mois après s'être inscrits au chômage ou avoir terminé l'enseignement formel.

La Garantie pour la jeunesse en soi ne peut être la solution au chômage des jeunes ni à l'exclusion sociale en Europe. Elle doit donc faire partie d'une approche plus vaste et détaillée, s'attaquant aux causes profondes de l'exclusion sociale et économique.

Le Forum européen de la Jeunesse recommande :

- Qu'en mettant le socle européen des droits sociaux en oeuvre, les Etats membres **reconnaissent la garantie pour la jeunesse comme un droit pour tous les jeunes.**
- Que les Etats membres encouragent la coopération intersectorielle pour mettre en place une approche holistique et intégrée du soutien des jeunes confrontés à des barrières multiples à l'inclusion sociale, allant au-delà d'une simple analyse de l'emploi, et garantissant que la Garantie pour la jeunesse fasse partie d'une stratégie plus vaste et détaillée qui vise à augmenter l'emploi des jeunes et promouvoir l'inclusion sociale.
- Que les Etats membres encouragent et soutiennent la participation des organisations de jeunesse dans la mise en oeuvre de la Garantie pour la Jeunesse, en particulier en ciblant les groupes les plus vulnérables.
- Que les Etats membres renforcent la capacité administrative des services publics pour l'emploi, et qu'ils forment les employés à interagir avec les jeunes et créent un sentiment de confiance, aussi en augmentant leurs connaissances de l'environnement où les jeunes et leurs familles vivent.
- Que les Etats membres renforcent la coopération entre les services pour l'emploi et le système éducatif, y compris en encourageant les services publics pour l'emploi, les syndicats et les organisations de jeunesse à former tous les acteurs pédagogiques à la Garantie pour la jeunesse, également en investissant dans des initiatives qui sensibilisent les étudiants au programme. Ceci devrait comprendre des visites d'écoles pour les services publics pour l'emploi en vue de promouvoir le programme en s'adressant directement aux étudiants.

Rendre la Garantie pour la jeunesse plus accessible aux jeunes vulnérables

La Garantie pour la jeunesse a pour ambition d'atteindre les jeunes les plus à l'écart de la société et du marché de l'emploi. Cependant, dans de nombreux cas le programme n'y parvient pas. Bien que différents facteurs entrent en jeu, l'une des principales raisons qui explique ce manque d'informations sur la garantie pour la jeunesse: en effet, même lorsque les informations sont disponibles, elles sont souvent inaccessibles, ou difficilement compréhensibles par tout le monde.

Une rémunération insuffisante impacte également négativement la mise en place de la Garantie pour la jeunesse, ce qui fait que de nombreux jeunes en situations vulnérables lâchent le programme. De plus, pour que la Garantie pour la jeunesse soutienne les jeunes les plus à

l'écart de la société, des offres de qualité doivent être associées à des mesures préventives et d'appui qui abordent leurs besoins spécifiques, au-delà de l'emploi, de l'enseignement et de la formation.

Enfin, bien que la garantie pour la jeunesse cible explicitement les jeunes en situation de NEET, c'est un concept qui couvre une population extrêmement hétérogène, qui comprend une variété de groupes de jeunes, chacun confronté à des barrières spécifiques à leur participation au marché du travail.⁵ Pour aboutir à son objectif de réduire le taux global de jeunes NEET, la mise en oeuvre de la Garantie pour la jeunesse doit être étayée par une meilleure compréhension de la population NEET, et des problèmes spécifiques qu'ils rencontrent.

Le Forum européen de la Jeunesse recommande :

- Que l'UE clarifie quels groupes de jeunes sont couverts sous le terme NEET, sur base d'une meilleure compréhension de l'hétérogénéité de leurs situations et de la nature intrinsèquement diverse de cette population.
- Que l'UE et ses Etats membres récoltent plus de données sur les jeunes NEET.⁶ De telles données pourraient être désagrégées selon les différents sous-groupes formant la population NEET, à la fois pour mieux comprendre les obstacles spécifiques qu'ils doivent surmonter, et l'utiliser pour mettre en place des stratégies de portée et des mesures ciblées basées sur les besoins spécifiques de chaque sous-groupe.⁷
- Que l'UE et ses Etats membres garantissent que les informations sur la Garantie pour la jeunesse et les opportunités qu'elle représente pour les individus soient disponibles, accessibles et compréhensibles pour tous, aussi en utilisant des outils de communication adéquats et en profitant de l'expertise des organisations de jeunesse et des travailleurs de jeunesse pour atteindre tous les jeunes.
- Que les Etats membres soutiennent le développement de guichets uniques où tous les services et conseils seraient disponibles pour les jeunes dans un seul et même endroit (conseils, orientation financière, information sur les services de soins de santé, opportunités d'études et d'emploi). Les guichets uniques devraient être accessibles à tous, en termes d'heures d'ouverture, de situation, d'atmosphère accueillante, et d'accessibilité des informations.

⁵ Eurofound, Exploring the diversity of NEETs, 2016

https://www.eurofound.europa.eu/sites/default/files/ef_publication/field_ef_document/ef1602en.pdf

⁶ Par exemple, en Croatie, un système de "tracking" pour les jeunes NEET est en phase d'élaboration. Ce système combinerait des données des systèmes de l'enseignement, la formation et l'emploi pour vérifier ce qui arrive aux jeunes et identifier les groupes de la population plus vulnérables et nécessitant donc un plus grand soutien.

⁷ Cour des Comptes européenne, Rapport spécial No 5/2017: Chômage des jeunes - les politiques de l'UE ont-elles changé le cours des choses?

https://www.eca.europa.eu/Lists/ECADocuments/SR17_5/SR_YOUTH_GUARANTEE_FR.pdf

- Que les Etats membres motivent les jeunes à rester inscrits auprès des services publics pour l'emploi en offrant des services sur mesure et en garantissant un soutien au revenu minimum pendant les périodes de transition.⁸
- Que l'UE considère de prolonger les 4 mois prévus dans la Garantie pour la jeunesse, car le fait de cibler des jeunes vulnérables pourrait exiger plus de temps pour évaluer les mesures nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques au-delà de l'emploi ou de la formation.

Se concentrer sur la qualité pour positivement impacter la vie des jeunes

Pour que la Garantie pour la jeunesse donne des résultats concrets et positifs pour les jeunes, il faut que l'assurance et le contrôle de la qualité, ainsi que le développement de mécanismes efficaces pour la contrôler deviennent une priorité.

Le concept de qualité doit être interprété comme un concept étendu. Cela commence par les caractéristiques spécifiques de l'offre, mais cela comprend aussi le besoin de soutenir les jeunes, en particulier les plus vulnérables, au moyen de conseils avisés, de supervision et d'orientation avant, pendant et après leur placement. Les placements doivent aussi correspondre aux besoins, intérêts et compétences des jeunes, débouchant sur de réelles opportunités.

Vu le manque actuel de normes de qualité clairement définies, trop de jeunes se voient offrir des solutions uniques, basées sur une supposition erronée que "n'importe quel emploi vaut mieux que pas d'emploi du tout". De plus, les droits sociaux et du travail des jeunes qui participent au programme de Garantie pour la jeunesse ne sont souvent pas respectés ni protégés (par ex. les jeunes ont des salaires plus bas et n'ont pas accès à la protection sociale).

De plus, la qualité est affectée par le manque de coordination entre les autorités publiques; le manque de participation des parties prenantes concernées, comme les organisations de jeunesse et les jeunes, des difficultés à atteindre les plus vulnérables, et l'absence de vision à long terme.

Le Forum européen de la Jeunesse recommande :

- Que l'UE définisse des critères et normes de qualité pour des offres sous la Garantie pour la jeunesse, y compris l'accès à la protection sociale, le revenu minimum et les droits de l'emploi. Les critères et normes doivent être définis avec les partenaires sociaux et les organisations de la société civile.

⁸ Par exemple, en garantissant l'accès des jeunes à des programmes de revenu minimum adéquats (pas de discrimination fondée sur l'âge). Ces programmes de revenu doivent garantir que le montant du soutien au revenu perçu suffise réellement pour mener une vie décente.

- Que l'UE et ses organisations membres garantissent le respect et la protection des droits sociaux et du travail des jeunes qui participent à la Garantie pour la jeunesse. Les stages et les apprentissages sous le programme doivent respecter la Charte européenne sur la qualité des stages et des apprentissages notamment.⁹
- Que l'UE et ses Etats membres garantissent, surveillent et évaluent la qualité pendant tout le processus; la qualité du mentorat et du coaching; la qualité et l'adéquation de la formation individuelle, du stage ou de l'emploi; et la qualité des résultats.
- Que les Etats membres développent des outils comme les plans de progression personnelle, contrôlent l'assurance de la qualité pendant et après un placement de garantie pour la jeunesse. Des outils numériques peuvent être utilisés pour garder la trace des progrès des jeunes qui participent au programme, avec la possibilité de récolter des données et évaluer l'impact de l'initiative à long terme.
- Que les Etats membres impliquent les employeurs en tant que partenaires clés, aux côtés de prestataires d'éducation et de services publics pour l'emploi, pour aboutir à une meilleure qualité des offres du programme.
- Que l'UE augmente l'attention sur la qualité des offres de la garantie pour la jeunesse dans le cadre du Semestre européen, et qu'ils profitent du nouveau socle européen des droits sociaux pour augmenter le nombre de recommandations spécifiques des pays sur l'emploi des jeunes de qualité.

Processus de contrôle efficaces et participatifs

Pour améliorer la mise en oeuvre de la garantie pour la jeunesse sur le terrain, il est fondamental d'établir des processus de contrôle clairement définis, où les lacunes peuvent être mises en avant et directement abordées si nécessaire.

En outre, des mécanismes efficaces de contrôle doivent être associés à des efforts plus importants d'impliquer toutes les parties prenantes concernées dans le processus, en particulier les jeunes et les organisations de jeunesse.

En effet, jusqu'à présent, la garantie pour la jeunesse a souffert d'un manque de transparence sur la manière dont l'initiative est mise en oeuvre au niveau national, empêchant ainsi les parties prenantes comme les organisations de jeunesse et les jeunes eux-mêmes d'évaluer la qualité des opportunités offertes grâce au programme et d'avoir un contrôle indépendant.

Le Forum européen de la Jeunesse recommande :

- Que l'UE et ses Etats membres développent des systèmes efficaces de contrôle pour garantir que la mise en place de la garantie pour la jeunesse soit analysée et évaluée tant dans une perspective quantitative que qualitative, y compris le nombre et la qualité

⁹ Charte européenne sur la qualité des stages et des apprentissages
<https://www.youthforum.org/fr/node/1087>

des offres, le nombre de jeunes réellement atteints, en particulier parmi les plus vulnérables, et la qualité des résultats.

- Que les Etats membres impliquent les jeunes dans les processus de contrôle¹⁰. En tant que bénéficiaires, ils peuvent agir en tant “qu’inspecteurs de la qualité” et fournir un feedback d’une grande valeur sur l’offre qu’ils ont reçue.
- Que les Etats membres impliquent les organisations de jeunesse dans le contrôle de la Garantie pour la jeunesse.¹¹ Cela peut se faire en établissant des structures formelles au niveau national qui rassemblent toutes les parties prenantes concernées des ministères, employeurs, syndicats, organisations de jeunesse et services publics pour l’emploi, pour renforcer la mise en place du principe de partenariat. Ces structures doivent suivre toutes les phases de la Garantie pour la jeunesse, et avoir régulièrement des réunions.

Financement continu et accru pour l’initiative pour l’emploi des jeunes

Pour que l’inclusion sociale et les droits sociaux deviennent une réalité pour tous, les politiques doivent être dotées des ressources financières adéquates, pour garantir leur durabilité et leur impact à long terme.

Le soutien de l’UE via l’initiative pour l’emploi des jeunes (IEJ) représente une nette valeur ajoutée dans la lutte contre le chômage des jeunes, car de nombreuses initiatives et programmes n’auraient pas pu être mis en place sans l’allocation de financement spécifique de l’UE. Vu que le taux de chômage des jeunes est toujours à 16,6%¹² et que 14,8% des 15-29 ans ne travaillent pas, ne suivent pas d’études ni de formation (NEET)¹³; la Garantie pour la jeunesse doit continuer à être soutenue via l’IEJ.

A cette fin, le Forum jeunesse demande que le financement de la Garantie pour la jeunesse, un programme qui cible spécifiquement les jeunes, se poursuive non seulement mais qu’ils soit également considérablement augmenté via l’IEJ et le Fonds social européen (FSE). Les négociations pour le cadre financier pluriannuel post-2020 doivent conduire à des investissements renouvelés et renforcés pour garantir que la Garantie pour la jeunesse évolue et passe d’une initiative d’urgence pour aborder l’impact de la crise économique à une mesure plus permanente pour s’attaquer au chômage des jeunes et encourager l’inclusion sociale.

¹⁰ Par exemple en Slovénie, les jeunes ont été formés pour devenir “des inspecteurs” et garantir la qualité des offres sous la garantie.

¹¹ Par exemple, en Slovénie une “coalition” impliquant toutes les parties prenantes concernées a été créée pour contrôler la mise en oeuvre de la Garantie pour la jeunesse. Les membres de la coalition comprennent des organisations de jeunesse, des organisations d’étudiants, des syndicats, des ministères impliqués dans la mise en place de l’initiative et des services publics pour l’emploi. La coalition organise régulièrement des réunions et peut proposer des recommandations.

¹² Eurostat, News release - euro indicators, Octobre 2017

<http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/8357265/3-31102017-CP-EN.pdf/cc23432e-f918-4f93-9fe7-0c03badb9792>

¹³ Briefing du Parlement européen- Qui sont les NEET? Mars 2017

[http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2017/599360/EPRS_BRI\(2017\)599360_FR.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2017/599360/EPRS_BRI(2017)599360_FR.pdf)

Cependant, le financement de l'UE à lui seul n'est pas suffisant; les Etats membres de l'UE sont principalement responsables de s'attaquer aux obstacles à la participation des jeunes au marché du travail et donc les budgets nationaux doivent adéquatement soutenir ces efforts.

Le Forum européen de la Jeunesse recommande :

- Que l'UE garantisse un financement continu pour l'IEJ comme principal instrument financier soutenant la mise en place de la Garantie pour la jeunesse, y compris une augmentation considérable de l'allocation IEJ dans le CFP post-2020 pour soutenir la continuation de la Garantie pour la jeunesse.
- Que l'UE alloue un financement spécifique au CFP post-2020 pour s'attaquer au chômage des jeunes et promouvoir l'inclusion sociale des jeunes.
- Que les Etats membres augmentent les budgets nationaux pour mettre la Garantie pour la jeunesse en oeuvre ainsi que les réformes structurelles qui s'imposent, y compris dans les pays non éligibles sous l'IEJ; et que l'UE contrôle mieux le respect du principe d'additionnalité sous le FSE, selon lequel les Etats membres doivent faire correspondre les fonds de l'UE à des investissements adéquats au niveau national.
- Que l'UE change la règle de permettre uniquement aux Etats membres ayant un taux de chômage supérieur à 25% d'accéder au financement IEJ, ce qui pénalise les réalités locales où le chômage des jeunes est particulièrement élevé.
- Que l'UE simplifie l'accès au financement et aux exigences de communication sous l'IEJ et le FSE pour garantir que les organisations de jeunesse puissent bénéficier du financement de l'UE et jouer un rôle actif dans la mise en place et le contrôle de la Garantie pour la jeunesse.
- Que l'UE contrôle mieux l'utilisation des fonds IEJ et FSE pour garantir qu'ils soient alloués à des actions qui permettent réellement l'accès à l'emploi et à la formation pour les jeunes, et plus largement, favorisent leur inclusion sociale.